

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2018

Etaient excusés : Florence Houssin Tourane (bon à pouvoir à Francis Guillon), Frédéric Métais (bon à pouvoir à Patricia Nardin pour les points n°1-2 et 3), Laurent Lafficher, Anita Pouzin.

Secrétaire : Patricia NARDIN

Le compte rendu de la séance du 16 janvier 2018 est approuvé à l'unanimité.

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par le Maire depuis le dernier conseil.

Inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour :

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour un point supplémentaire :

11 – Motion – Voie rapide Fontenay-le-Comte - Rochefort

Les membres du Conseil municipal acceptent d'étudier ce point supplémentaire.

1, 2, 3 – Approbation des comptes de gestion 2017 (Budget Général, Budget Transports scolaires secondaires et Budget Assainissement)

Le conseil municipal approuve (12 POUR) le compte de gestion de chacun des budgets ci-dessus référencés dressé pour l'exercice 2017 par le receveur municipal ayant exercé au cours de la gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et déclare qu'il n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Arrivée de Frédéric Métais pour le point n°4

4 – Approbation des comptes administratifs 2017 du Budget Général, Budget Transports scolaires secondaires et Budget Assainissement

Mr Guillon préside la séance pendant le vote des différents comptes administratifs.

Budget général

Section de Fonctionnement					
Dépenses	654 414,80 €	Recettes	858 451,10 €	Résultat	204 036,30 €
			Résultat reporté		156 618,33 €
			Résultat global		360 654,63 €
Section d'Investissement					
Dépenses	279 156,88 €	Recettes	277 487,12 €	Résultat	-1 669,76 €
			Résultat reporté		132 775,19 €
			Résultat global		131 105,43 €
			Résultat de clôture global :		491 760,06 €

Budget assainissement

Section d'Exploitation					
Dépenses	45 546,20 €	Recettes	57 713,12 €	Résultat	12 166,92 €
			Résultat reporté		18 850,98 €
			Résultat global		31 017,90 €
Section d'Investissement					
Dépenses	41 920,97 €	Recettes	57 626,11 €	Résultat	15 705,14 €
			Résultat reporté		-23 355,96 €
			Résultat global		-7 650,82 €
RAR 2017 - Dépenses : 900 €					
			Résultat de clôture global :		23 367,08 €

Budget transports scolaires

Section de Fonctionnement					
Dépenses	6 959,57 €	Recettes	6 993,40 €	Résultat	33,83 €
			Résultat reporté		1 601,19 €
			Résultat global		1 635,02 €
			Résultat de clôture global :		1 635,02 €

Monsieur le Maire quitte la salle des délibérations.

Après présentation et délibération sur les comptes administratifs énumérés ci-dessus de l'année 2017, le conseil municipal vote à l'unanimité les comptes administratifs.

Monsieur le Maire réintègre la salle des délibérations.

5 – Affectation des résultats 2017– Budget Général

Après avoir entendu le compte administratif de l'année 2017 et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver l'affectation du résultat 2017 du Budget Principal de la manière suivante :

Investissement – Recettes

Article 001 – Excédent d'investissement reporté :	131 105.43 €
Article 1068 – Excédent de Fonctionnement capitalisé	61 255.41 €

Fonctionnement – Recettes

Article 002 – Excédent de Fonctionnement reporté	299 399.22 €
--	--------------

6 – Affectation des résultats 2017 – Budget Assainissement

Après avoir entendu le compte administratif de l'année 2017 et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver l'affectation du résultat 2017 du Budget Assainissement de la manière suivante :

Investissement – Dépenses

Article 001 – Déficit d'Investissement reporté :	7 650.82 €
--	------------

Investissement – Recettes

Article 1068 – Excédent de Fonctionnement capitalisé :	8 550.82 €
--	------------

Fonctionnement – Recettes

Article 002 – Excédent de Fonctionnement reporté	22 467.08 €
--	-------------

7 – 8 Demande de subvention au Conseil départemental et à la Région pour le projet d'extension des vestiaires du stade

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le projet qu'une extension des vestiaires du stade dont le plan de financement serait celui-ci :

Région	31 745 €
Contrat Vendée Territoire	37 375 €
Autofinancement	<u>21 580 €</u>
	90 700 €

Et de solliciter l'attribution d'une aide financière du Conseil Départemental dans le cadre du Contrat Vendée Territoire 2017-2020 de 37 375 € et du Conseil Régional dans le cadre du Contrat Territoires Région de 31 745 €.

9 – Avis sur la mesure de gel du 5^{ème} emploi annoncée par la DASEN

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de donner un avis défavorable sur la mesure de gel du 5^{ème} emploi d'enseignant en maternelle.

10 – SyDEV – Définition de l'enveloppe budgétaire annuelle attribuée aux travaux de rénovation programmée du parc d'éclairage public et consécutif aux visites de maintenance

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention unique de rénovation de l'éclairage public n°2018.ECL.0175 prévoyant un montant maximum de participation de notre collectivité de 1 000,00 € pour l'année 2018.

11 – Motion – Voie rapide Fontenay-le-Comte / Rochefort

Le projet d'autoroute A831 devant relier Fontenay-le-Comte à Rochefort a été stoppé par l'expiration de la Déclaration d'Utilité Publique, et ce malgré le consensus des acteurs locaux, rassemblés en union sacrée, et l'engagement du Premier Ministre d'alors.

Aujourd'hui, Madame la Ministre nous vous sollicitons afin de réactiver le dossier majeur et prioritaire pour nos territoires. Nous souhaitons la réalisation d'une voie rapide entre Fontenay-le-Comte et Usseau et entre Rochefort et Usseau. Il est encore temps d'utiliser les résultats des nombreuses études réalisées dans le cadre du précédent projet et les sommes qui y ont été investies.

La réalisation de cette voie rapide « Fontenay-le-Comte/Rochefort » permettra de fluidifier les liaisons routières quotidiennes et désenclaver nos deux territoires, Charentais-Maritime et Vendéen, durement impactés économiquement ces dernières décennies.

La départementale 137 reliant Sainte Hermine à La Rochelle bénéficiera également de cette réalisation qui verra son flux diminuer, de poids lourd principalement. Cette nouvelle liaison permettra dans le même temps le contournement de Marans tant attendu par les riverains. Les populations des centres bourgs bordant cet axe sont, en effet, durement touchés par le trafic important, engendrant de nombreuses pollutions.

Fort d'un engagement commun de tous les acteurs de nos territoires voisins, nous élus, souhaitons votre engagement à nos côtés.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la motion de soutien telle que définie ci-dessus et autoriser Monsieur le Maire à la signer.